

LES CHIFFRES DU MOIS



Dans le nord est de l'Etat Shan, **2,1 millions d'hectares** de terres ont été cédées pour des projets d'agriculture industrielle sans le consentement de leurs propriétaires. Les plantations de caoutchouc représentent plus d'un quart de ces exploitations.

Près de la moitié des **240 000** personnes atteintes du VIH en Birmanie n'a pas accès aux traitements adéquats par manque de moyens financiers.



Selon le Bureau des coordinations des affaires humanitaires des Nations Unies, plus de **10 000 personnes déplacées** résident dans des camps de basse altitude. La saison des pluies approchant, les risques d'inondation et de tempête mettent leur vie en danger. Le gouvernement refuse de les déplacer tant qu'ils ne s'identifient pas en tant que "bengalis".



LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS

Les répressions des manifestations étudiantes de mars, ravivent les critiques à l'égard de l'Union Européenne qui a consacré depuis 2013, une enveloppe de 10 millions d'euros pour soutenir la réforme de la police birmane dans le domaine de la maîtrise des foules. Le 7 mars, des activistes ont manifesté devant le Bureau de l'UE à Rangoun. Dans un rapport, l'UE défend son programme d'entraînement affirmant que ces événements prouvent le besoin de réformer la police birmane.



Les combats continuent de faire rage dans la région auto-administrée du Kokang. Malgré les négociations de paix, desquelles est exclue la Myanmar National Democratic Alliance Army (MNDAA), tout au long du mois de mars, les troupes nationales birmanes (Tatmadaw) et les troupes Kokang se sont affrontées. L'armée nationale a fait usage de forces aériennes et s'en est pris aux civils Kokang qui ont été la cible de tirs, viols, torture etc. Une femme de 80 ans a été poignardée en tentant de fuir les soldats birmans, des enfants ont été tués et blessés par des tirs d'obus etc.

L'Assemblée nationale a approuvé les lois sur le mariage interreligieux et sur le contrôle de la population qui restreignent les droits liés à la procréation, au mariage et à la religion.



Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a adopté par consensus, le 27 mars, une résolution sur la situation des Droits de l'Homme en Birmanie. Elle encourage le gouvernement birman à entreprendre des enquêtes « complètes, transparentes et indépendantes » sur toutes les violations des Droits de l'Homme commises et à condamner leurs auteurs. La résolution exhorte, également, le régime à libérer tous les prisonniers politiques y compris ceux récemment arrêtés. Enfin, elle étend le mandat de la Rapporteuse spéciale pour les Droits de l'Homme en Birmanie, Yanghee Lee pour un an supplémentaire.

Les journalistes couvrant les manifestations sont pris pour cible par le régime. En mars, la police et les milices à son service ont systématiquement attaqué et intimidé les journalistes qui couvraient les manifestations à travers la Birmanie. Deux photojournalistes qui enquêtaient sur les manifestations ouvrières ont été détenus pendant plusieurs heures. Lors de la répression des manifestations étudiantes à Letpadan, les journalistes ont été passés à tabac par la police, certains ont été arrêtés et détenus plusieurs jours. Trois hommes ont agressé un reporter qui souhaitait interviewer l'un des attaquants présumé de la répression du 5 mars.

5 personnes ont été condamnées à plus de 20 ans de prison et de travaux forcés pour avoir provoqués les émeutes religieuses de Mandalay en juillet 2014. Les accusés avaient produit de fausses preuves de viol et rapporté de fausses informations, déclenchant la colère des habitants de Mandalay contre les propriétaires musulmans d'un restaurant. Ces émeutes ont causé la mort de deux personnes et fait plus de 20 blessés. Cette sentence est inhabituelle dans un pays où le régime soutient souvent ouvertement les extrémistes qui s'en prennent aux minorités musulmanes.

Montée de l'intolérance religieuse : en Birmanie on ne blague pas avec Bouddha. Le 17 mars, deux managers et le propriétaire d'un bar à Rangoun, ont été condamnés à 2 ans et demi de prison et de travaux forcés pour avoir publié sur les réseaux sociaux une image de Bouddha portant un casque audio. Les trois hommes, le propriétaire néo-zélandais, Phil Blackwood, et ses deux partenaires birmans, Tun Thurein et Htut Ko Ko Lwin, ont été condamnés pour diffamation pour avoir insulté la religion bouddhiste en application des articles 295, 295(a) et 188 du Code pénal alors qu'ils faisaient de la publicité pour leur bar en décembre 2014.

Un autre cas illustre cette flambée de l'intolérance. Un chargé de communication de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD) est poursuivi pour avoir prononcé un discours critiquant les bouddhistes extrémistes qui incitent à la haine et à la violence. Bouddhiste lui-même, il affirmait que leur comportement était contraire aux enseignements bouddhistes. Il a pourtant été accusé d'avoir insulté la religion. La NLD l'a exclu du parti et il est actuellement en détention en attendant son jugement. Ces exemples sont révélateurs du climat d'intolérance religieuse en Birmanie et constituent des violations de la liberté de religion, de croyances et d'expression.



LES FOCUS DU MOIS

LES MANIFESTATIONS PACIFIQUES POUR L'AMENDEMENT DE LA LOI SUR L'ÉDUCATION, RÉPRIMÉES DANS LE SANG



En novembre dernier, les étudiants birmanais ont lancé un ultimatum au gouvernement pour négocier l'amendement du projet de loi sur l'éducation, rédigé et approuvé sans leur consultation. Les étudiants dénonçaient l'absence de protection des syndicats étudiants, le manque d'indépendance des institutions éducatives et les lacunes de l'enseignement en langue ethnique. Le 20 janvier, sans réponse officielle du gouvernement dans le délai imparti, des centaines d'étudiants ont entamé des marches pacifiques dans plusieurs villes pour réclamer la tenue de ces négociations. Le mouvement a vite été rejoint par des activistes, des moines et des villageois de tout le pays.

Des négociations ont finalement eu lieu mi-février, donnant lieu à un accord incluant les 11 demandes clés des étudiants. Toutefois, le Ministère de l'Éducation n'a pas soumis, comme prévu, le nouvel accord obtenu au Parlement, et les marches étudiantes ont repris dans une atmosphère tendue. Les protestations étudiantes sont un symbole fort dans l'histoire birmane et sont toujours perçues comme une menace pour la stabilité du régime.

Le 2 mars, un groupe de 150 étudiants, rassemblés dans un monastère à Letpadan pour protester, s'est retrouvé encerclé par quelques 300 policiers et empêché de manifester. Info Birmanie, préoccupée par la montée des tensions, avait alors demandé au gouvernement français d'appeler les autorités birmanes à ne pas recourir à la violence contre ces manifestants pacifiques.

Le 5 mars, les étudiants, toujours encerclés à Letpadan, ont entamé une grève de la faim. Des étudiants et sympathisants de Rangoun ont organisé une manifestation pour les soutenir. La police de Rangoun a violemment réprimé ce signe de solidarité, faisant plusieurs blessés et arrêtant une dizaine de personnes. La France s'est alors dite « *préoccupée par le recours à la violence pour réprimer des manifestations étudiantes pacifiques en Birmanie* », mais n'a pris aucune mesure pour condamner plus fermement les agissements du gouvernement birman.

Le 10 mars et, alors que, le gouvernement avait autorisé les manifestants à reprendre leur marche jusqu'à Rangoun, la police a violemment attaqué les étudiants à Letpadan. 127 étudiants, journalistes et moines ont été arrêtés et la police a battu les manifestants, les villageois et les ambulanciers qui tentaient de leur porter secours. Ces méthodes font penser à celles utilisées par la junte militaire il y a quelques années. Le porte-parole du gouvernement et ministre de l'information Ye Htut a parlé « d'incident regrettable » pour



évoquer les brutalités policières à Letpadan. Il a indiqué que la police était obligée de « disperser les étudiants » qui tentaient de retirer les barricades empêchant les marcheurs de poursuivre leur progression vers Rangoun.

Malgré les violences et le harcèlement utilisé par le gouvernement pour faire taire les voix dissidentes sur ce sujet, une campagne a été lancée en Birmanie pour soutenir les étudiants incarcérés et dénoncer la répression des manifestations. Des brassards blancs ont été distribués dans les grandes villes du pays avec des slogans de type « Nous sommes étudiants, respectez nos droits ». Toutefois les activistes impliqués dans cette campagne sont systématiquement photographiés et surveillés par les services secrets birmans qui agissent exactement comme sous la dictature.



L'organisation All Burma Federation of Student Unions (ABFSU) a également appelé la communauté internationale à soutenir les étudiants birmans en relayant la campagne « we support myanmar students ». Des citoyens du monde entier ont participé. Vous pouvez participer : #wearemmstudents

Toutefois, au cours du mois de mars, bien qu'une quarantaine d'étudiants ait été relâchés, 80 sont toujours en prison et attendent leur procès. Ils encourent jusqu'à 9 ans et demi de prison pour manifestation illégale et troubles à l'ordre public.

Le 26 mars, l'Assemblée Nationale a approuvé un nouveau projet de loi sur l'éducation. Celui-ci n'intègre pas certaines des demandes clés des étudiants comme la libre formation de syndicat étudiant ou l'augmentation à 20% du budget alloué à l'éducation.

Alors que l'Union Européenne a consacré une enveloppe de 10 millions d'euros au soutien de la réforme de la police birmane dans le domaine de la maîtrise des foules, la répression des manifestations du mois de mars devrait être condamnée plus fermement. L'UE, les USA et le Royaume-Uni se sont exprimés sans prendre de mesures, tandis que la France est restée silencieuse. Alors que le gouvernement français fait de la liberté d'expression et de manifestations « les fondements de toute société démocratique », il doit admettre que les réformes reculent et que le processus de paix n'est pas sur la bonne voie en Birmanie.

EN BIRMANIE, LES NÉGOCIATIONS DE PAIX PROGRESSED ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES GROUPES ARMÉS ETHNIQUES

Le 9 mars, après 2 jours de réunion, la Nationwide Ceasefire Coordination Team (NCCT) qui représente 16 groupes armés ethniques, et la Commission Gouvernementale pour le processus de paix, l'Union Peacemaking Working Committee (UPWC) ont publié une déclaration annonçant la création d'un comité mixte, constitué à part égale de membres du gouvernement et de représentants ethniques. Le comité a pour mandat de négocier un accord de cessez-le-feu national. Depuis les derniers pourparlers en novembre 2014, le gouvernement avait annoncé à plusieurs reprises, mais sans succès, la tenue de telles négociations.

Le 7e cycle de négociations s'est déroulé la semaine du 17 mars pour 4 jours de discussions intenses. Ces pourparlers ont été facilités par un entretien préalable entre l'armée Kachin et le gouvernement. Toutes les parties prenantes semblent être sorties satisfaites de ces débats et un accord sur la structure d'un cessez-le-feu a été trouvé.

Le 30 mars, les négociations entre l'UPWC et la NCCT ont repris et ont donné lieu à une ébauche d'accord de cessez-le-feu. Après 60 ans de conflits armés, il s'agit d'un accord historique, toutefois, il doit encore être signé par le gouvernement et par chaque groupe armé ethnique avant d'être proposé au Parlement. Les groupes armés ethniques ont décidé de se réunir entre le 20 et le 30 avril avant de signer l'accord de cessez-le-feu.



Mais le succès de cet accord fait l'objet de préoccupations :

- Les combats font toujours rage dans plusieurs régions de la Birmanie, notamment dans la région Kokang, au nord de l'État Shan, où l'armée nationale affronte 3 membres de la NCCT : l'armée Kokang (MNDA), l'armée Arakan et l'armée Ta'ang (TNLA). La TNLA, ouvertement alliée aux rebelles Kokang, affirme que les armées rebelles ne font que se défendre contre les offensives du gouvernement qui tente de reprendre le contrôle de la région. Elle estime que ces pourparlers n'ont pas de sens tant que l'armée nationale continuera de les attaquer. De plus, les combats continuent de façon régulière avec l'armée Kachin (KIA), partie essentielle aux négociations de paix. Ces conflits peuvent constituer un frein non négligeable au processus de paix en cours.
- Tous les groupes armés ethniques n'ont pas pu ou pas voulu participer aux négociations : La liste des membres de la NCCT fait l'objet de désaccords avec le gouvernement qui ne reconnaît pas l'armée rebelle Kokang comme membre de la NCCT. Les autorités se justifient en affirmant que l'armée Kokang avait refusé de se joindre aux pourparlers de paix en 2011 et qu'elle a été à l'origine de la reprise du conflit le 9 février. De plus, l'Arakan Army, membre de la NCCT ainsi que l'United Wa Solidarity Party (UWSP) et la Ta-ang National Liberation Front (TNLA), qui sont des membres observateurs des négociations de paix, n'ont pas assisté aux négociations du 30 mars. Alors que la NCCT estime qu'il est indispensable pour une paix durable d'inclure tous les groupes ethniques, on ne sait pas si l'organisation acceptera de signer un accord de cessez-le-feu sans ces 4 organisations.

Même si les leaders des différents groupes ethniques acceptaient de signer l'accord de cessez-le-feu, le processus de paix pourrait prendre plusieurs mois avant qu'un accord définitif soit conclu. En effet, les négociations de paix se heurtent toujours à certains désaccords, comme le rôle des militaires en politique et l'établissement d'une armée fédérale. Enfin, bien que ce premier accord soit un signe positif, tant que les combats continuent dans l'État Shan et l'État Kachin, aucun réel accord de cessez-le-feu ne sera possible.